



**OBJET ACQUISITION DE PARCELLES PAR LA COMMUNE
DE NONGLARD**

Réf. 2012- 34 feuillet 1/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 AVRIL 2012

A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

Présents : Ginette VI VI ANT, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, François FOSSOUX

Absents excusés : Bénédicte VI VI ANT, Christophe GUITTON (pouvoir J-F BOCQUET)

Secrétaire de séance : Luc ROSSET

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 8

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune souhaite acquérir deux parcelles non bâties, cadastrées : B 796 - B797 au lieudit Sur La Ville à Nonglard appartenant aux consorts de Monsieur VI VI ANT Gaston afin de régulariser l'emprise foncière sur la voirie communale concernée

Prix : cette vente est consentie au prix principal de dix mille trois cent quatre vingt quinze € (10395 euros). A cette dépense seront ajoutés les émoluments et honoraires pour la SCP BRUNET-GIRARD-LAMARCA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne son accord pour l'achat des dites parcelles.



**OBJET ACQUISITION D'UNE PARCELLE PAR LA
COMMUNE DE NONGLARD**

Réf.212-34- feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 AVRIL 2011
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation : 23/04/2012

Fait et délibéré les jours, mois
Et an que dessus,
Pour extrait conforme
A Nonglard, le 30 avril 2012

Le Maire,
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 2 mai 2012